

conjointement avec le Conseil de Breslau une  
Déclaration des plus équitable, & dont la sub-  
stance est : « Que la Régence a appris avec  
» beaucoup de surprise la venue des Troupes  
» du Roi de Prusse en Silesie, sans qu'il lui  
» soit connu, qu'en S. M. la Reine de Hongrie  
» & de Bohême, & encore moins les Etats du  
» Duché, y aient donné la moindre occasion :  
» Que les préparatifs de guerre que Sa Maj.  
» Prussienne a fait faire depuis quelque-tems,  
» ayant donné lieu de s'informer de leur de-  
» stination, on reçut de si fortes assurances  
» de son intention à vivre dans une parfaite  
» intelligence avec S. M., qu'il étoit impossi-  
» ble de croire que ce Prince voulut faire en-  
» trer ses Troupes dans ce Duché contre le  
» droit de la Nature & des Gens, & au pré-  
» judice des Constitutions de l'Empire & de  
» la Bulle d'Or : Que la Régence n'a rien  
» négligé pour conserver l'amitié & le bon  
» voisinage avec le Roi de Prusse : Que le  
» Marquis de Botta qui s'est rendu de Vienne  
» à Berlin, a été pourvû des instructions né-  
» cessaires pour conserver cette bonne intelli-  
» gence d'une manière qui ne portât point de  
» préjudice aux droits de la Reine : Que le  
» Roi de Prusse ne peut former sur la Silesie  
» aucunes sortes de prétentions qui n'aient  
» été abolies par les Traités les plus solem-  
» nels : Et que sur l'offre qu'il a faite de ses  
» Troupes à la Reine, S. M. a envoyé ordre  
» au Marquis de Botta de déclarer, qu'Elle  
» n'entendoit point que les Troupes Prussien-  
» nes entraissent en Silesie aussi long-tems  
» qu'Elle pouvoit se passer de leur secours :  
» Que la Reine, dans les circonstances où Elle  
» se